KlimaPakt

MAERTERT-WAASSERBELLEG

Commune
de MERTERT

Dossier suivi par
Service technique
740016-45
740016-42
740016-49
romain.koster@mertert.lu
Laure.weissinger@mertert.lu

ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente, que

Administration des Bâtiments Publics

10 rue Saint Esprit

L-1475 LUXEMBOURG

a reçu en date du 29 août 2018 l'autorisation de bâtir no. 2018/052 pour:

les travaux de rénovation d'un bâtiment à un logement situé à l'adresse 46, rue du Bocksberg à L-6614 Wasserbillig sur une parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Mertert, section B de Wasserbillig, sous le numéro 555/3919

Les conditions d'autorisation peuvent être consultées dans les bureaux du service technique communal pour autant qu'elles portent sur l'implantation et les dimensions de la construction.

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le 24/09/18

Pour le Bourgmestre

Le Préposé du Service Technique
Romain KOSTER
Ingénieur diplômé

ADMINISTRATION COMMUNALE MERTERT

remis/déposé par porteur ou voie postale aux propriétaires des parcelles attenantes no. 558/3921, 548/3670 et 555/2293.

Cette attestation doit être affichée au chantier jusqu'à clôture des travaux de gros-œuvre